



KALIÈS

Étude & conseil
en environnement,
énergie & risques industriels

RESUME NON TECHNIQUE DU DOSSIER DE DEMANDE DE REGULARISATION D'AUTORISATION D'EXPLOITER



**ORTEC SERVICES ENVIRONNEMENT
VILLERS-BRETONNEUX**

Fait à Lezennes, le 4 mai 2015

Modifié le 03 juillet 2018

Complété le 03 août 2020

Version compatible avec l'Instruction du Gouvernement du 6 novembre 2017 relative à la mise à disposition et aux conditions d'accès des informations potentiellement sensibles pouvant faciliter la commission d'actes de malveillance dans les installations classées pour la protection de l'environnement

KALIES - KA14.03.001/A

K:\rardaens\ORTEC - Villers-Bretonneux (80)\Texte\DDRAE\version 3bis - version enquête publique SEVESO juillet 2020\ORTEC - RNTv3 version publique.docx
16, rue Louis Néel - 59200 LEZENNES - Tél. : 03.20.19.17.17 - Fax : 03.20.19.17.41 - www.kalies.com

PRESENTATION GENERALE

Le présent dossier est effectué en application des Livres V des parties législative et réglementaire du Code de l'environnement.

Il concerne la demande de régularisation d'autorisation d'exploiter de la société ORTEC SERVICES ENVIRONNEMENT (ex VIDAM) pour l'exploitation du site TRD à Villers-Bretonneux, dans le département de la Somme (80).

Les activités mises en œuvre sur le site TRD de Villers-Bretonneux ont pour principal objectif de fabriquer des combustibles de substitution (liquides et solides) en remplacement des énergies fossiles classiquement utilisées (charbon, fioul...) et d'assurer un parfait traitement dans des filières adaptées lorsque les déchets ne peuvent être intégrés dans la composition de ces combustibles. Cette dernière opération peut intervenir à la suite de prétraitements réalisés sur le site.

Les combustibles de substitution sont ensuite utilisés sur des sites dûment autorisés pour cette pratique, contribuant à réduire les coûts dans ces filières, et donc des produits ou matériaux fabriqués sur ces sites, le coût des combustibles de substitution étant moins élevé que celui des combustibles « nobles ».

Le projet de la société ORTEC vise à :

- ↳ améliorer la sécurité sur le site pour son personnel et l'environnement,
- ↳ adapter l'outil de production aux évolutions du marché,
- ↳ gagner en productivité pour capter de nouveaux clients,
- ↳ développer de nouveaux outils pour mieux valoriser les déchets.

Dans le cadre de ce dossier, le site TRD souhaite augmenter ses capacités de traitement, de manière à atteindre les valeurs suivantes :

Opération	Tonnage annuel
Traitement de déchets industriels liquides	15 000 t/an
Tri, transit, regroupement de déchets industriels	40 000 t/an
Prétraitement de déchets industriels	

Le site est implanté sur une surface totale de 62 678 m².

Il se compose de :

- ↳ 2 zones principales d'activité :
 - ✓ la zone liquide vrac au sud-est du site,
 - ✓ la zone déchets solides vrac et conditionnés au centre et à l'ouest du site,
- ↳ de bâtiments et installations annexes localisés principalement au nord,
- ↳ des infrastructures de voiries et de retenue d'eaux pluviales de ruissellement.

En configuration future, l'activité du site aura lieu en semaine du lundi au vendredi de 6h à 21h.

Au regard de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement définie à l'annexe de l'article R.511-9 du Code de l'environnement, les installations du site sont soumises à :

↳ Autorisation au titre des rubriques

- ✓ **2718** Installation de transit, regroupement ou tri de déchets dangereux,
- ✓ **2790** Installation de traitement de déchets dangereux
- ✓ **2791** Installation de traitement de déchets non dangereux,
- ✓ **3510** Elimination ou valorisation de déchets dangereux,
- ✓ **3550** Stockage temporaire de déchets dangereux,
- ✓ **4001** Installation présentant un grand nombre de substances ou mélanges dangereux et vérifiant la règle de cumul seuil bas mentionnée au II de l'article R.511-11 du code de l'environnement.

↳ Déclaration au titre des rubriques

- ✓ **2713** Installation de transit, regroupement, tri ou préparation en vue de la réutilisation de métaux ou de déchets de métaux non dangereux,
- ✓ **2714** Installation de transit, regroupement, tri ou préparation en vue de la réutilisation de papiers/cartons, plastiques, caoutchouc, textiles, bois,
- ✓ **2716** Installation de transit, regroupement, tri ou préparation en vue de la réutilisation de déchets non dangereux, non inertes,
- ✓ **2795** Installation de lavage de fûts, conteneurs et citernes de transport de matières alimentaires, de matières dangereuses ou de déchets dangereux.

Le site est classé Seveso Seuil Bas.

Par ailleurs, Le site relève donc de la directive 2010/75/UE relative aux émissions industrielles (directive IED), dont la rubrique IED principale est la rubrique 3510.

ETUDE D'IMPACT



INTEGRATION DANS L'ENVIRONNEMENT

Le site est implanté sur la commune de Villers-Bretonneux, dans le département de la Somme (80).

Il occupe les parcelles cadastrales n°27, 29 et 52 en section AC, d'une surface totale égale à 62 678 m².

Au Plan Local d'Urbanisme, le site est implanté en zone UF du PLU (Plan Local d'Urbanisme) de Villers-Bretonneux. Il s'agit d'une zone urbaine à vocation d'activités, d'industries, de commerces, de dépôts, d'artisanat, ainsi que d'établissements commerciaux et de services.

Le site TRD est implanté au sud-est de la commune de Villers-Bretonneux. Son environnement immédiat est constitué par :

- ↗ l'habitation de l'ancien responsable de maintenance du site, la rue du 8 mai 1945 puis les entreprises de la Zone d'Activités du Val de Somme au nord,
- ↗ la chaussée du Val de Somme puis des parcelles agricoles à l'est,
- ↗ la société STDN LOGISTIQUE (conditionnement et emballage à façon) au sud,
- ↗ les entreprises de la Zone d'Activités du Val de Somme à l'ouest.

L'habitation la plus proche est située au nord du site. Il s'agit de l'habitation de l'ancien responsable de maintenance initialement rattachée au site. Les autres habitations situées à proximité sont implantées à environ 250 m au nord-ouest du site.

Les principaux axes routiers à proximité du site TRD sont :

- ↗ la RD 1029, à environ 750 m au nord,
- ↗ l'A29, à environ 750 m au sud, qui relie Amiens à Saint-Quentin,
- ↗ la RD 23, à environ 950 m à l'ouest.

La voie ferrée la plus proche passe à environ 150 m au sud du site. Il s'agit de la ligne TGV Amiens – Saint-Quentin.

L'aérodrome Amiens-Glisy se situe à 12 km à l'ouest du site TRD.

Les entreprises à proximité du site TRD sont les suivantes :

- ↗ au nord :
 - ✓ la société MECACORP du groupe MECAPLAST (injection et transformation des matières plastiques pour l'automobile),
 - ✓ une zone avec des activités tertiaires, puis un entrepôt logistique,
- ↗ au sud :
 - ✓ la société STDN LOGISTIQUE (conditionnement et emballage à façon),

↪ à l'ouest :

- ✓ la société TOUPARGEL (commerce de détail de produits surgelés),
- ✓ la société LCP (travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment),
- ✓ les établissements MACKÉ (installations électriques),
- ✓ la société POMMIER (fabrication de machines agricoles et forestières),
- ✓ la société STDN LOGISTIQUE (conditionnement et emballage à façon),
- ✓ la société GEF Industrie (fabrication de produits chimiques),
- ✓ le GCS, Groupement de Coopération Sanitaire (blanchisserie),
- ✓ la société DARJEELING (boutique de lingerie féminine),
- ✓ la société PROJEKT 52K (ingénierie et études techniques).

Le site TRD n'est pas implanté dans le périmètre de protection d'un édifice classé MH (rayon de 500 m), le plus proche étant situé à environ 4,4 km au nord-est.



FAUNE ET FLORE

Aucune ZICO (Zone d'Intérêt pour la Conservation des Oiseaux), aucun PNR (Parc Naturel Régional) ni aucun site inscrit ou classé n'est recensé dans un rayon de 5 km autour du site.

Le site TRD n'est pas inclus dans une ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique).

Les ZNIEFF les plus proches du site sont :

- ↳ la ZNIEFF de type 1 n°80SAN105 « Laris de la grande vallée et de la vallée d'Amiens à Demuin », à environ 1,6 km au sud du site,
- ↳ la ZNIEFF de type 1 n°80SAN102 « Le bois l'Abbé, Bois d'Aquennes, et Bois de Blangy », à environ 2,4 km à l'ouest du site,
- ↳ la ZNIEFF de type 1 n°80SAN103 « Bois de Vaire-sous-corbie », à environ 2,8 km au nord-est du site.

Le site n'est pas implanté sur une zone à dominante humide (ZDH). Les zones à dominante humide les plus proches sont situées à 4,2 km au nord et au sud du site.

Enfin, le site TRD ne se situe à l'intérieur d'aucun zonage NATURA 2000. Les sites NATURA 2000 les plus proches sont situés à 5 km au minimum. Le site a toutefois fait l'objet, en 2012, d'une étude de la société RAINETTE sur les incidences de son activité envers les zones NATURA 2000 recensées ci-avant.

Les conclusions de l'étude précisent que le projet de réaménagement du site TRD à Villers-Bretonneux ne portera pas atteinte à l'état de conservation des zones NATURA 2000 recensées.



EAU ET SOLS

↳ Caractéristiques de l'installation :

- ✓ Le site TRD est alimenté en eau potable par le SIEP du Santerre via 3 arrivées d'eau.
- ✓ La consommation annuelle d'eau est de l'ordre de 1 700 m³. Les principaux postes de consommation en eau sont constitués des installations sanitaires, de l'activité de rinçage des citernes de camions, de l'activité de rinçage des bacs et des GRV, du rechargement des camions hydrocureurs.
- ✓ Le réseau d'assainissement du site est de type séparatif. Les rejets du site sont constitués d'eaux usées domestiques, d'eaux pluviales ayant ruisselé sur les toitures des bâtiments et sur les voiries du site et d'eaux usées industrielles issues principalement des eaux usées de rinçage des citernes des camions, des GRV, des eaux de paillasse du laboratoire.
- ✓ Les eaux usées domestiques (eaux vannes, de lavage) issues des bureaux seront collectées et dirigées vers le réseau public d'assainissement, et traitées dans la station d'épuration de Villers-Bretonneux.
- ✓ Les eaux pluviales du site seront collectées et traitées si besoin avant rejet au réseau communal.
- ✓ Les eaux usées industrielles seront traitées sur site puis dirigées vers la station d'épuration de Villers-Bretonneux ou évacuées vers une installation de traitement extérieure.

↳ Mesures préventives et évaluation de l'impact :

- ✓ Un dispositif de disconnexion est installé sur les canalisations d'alimentation en eau potable afin d'éviter tout retour de produits non compatibles avec la potabilité de l'eau.
- ✓ Compte tenu de l'évolution du site (augmentation des capacités d'admission) et de la récupération des eaux pluviales prévue, la consommation en eau restera du même ordre de grandeur qu'actuellement, à savoir environ 1 700 m³/an.
- ✓ Un contrôle et un suivi régulier de la consommation sont réalisés afin de détecter toute fuite ou toute surconsommation anormale.
- ✓ Les activités d'évapoconcentration et de traitement physico-chimique et biologique seront à l'origine de rejets d'eaux usées industrielles. Ces eaux seront collectées et dirigées vers la station d'épuration communale.
- ✓ Les eaux pluviales non conformes aux valeurs limites de rejet au milieu naturel pourront faire l'objet d'un rejet vers la station d'épuration communale, sous réserve de respecter les conditions de rejet fixées dans la convention de déversement.
- ✓ Les caractéristiques de rejet respecteront les valeurs réglementaires applicables au site.
- ✓ Une partie des eaux pluviales collectées sur le site sera réutilisée sur place.

- ✓ Les eaux pluviales susceptibles d'être polluées seront traitées par un séparateur d'hydrocarbures avant rejet au milieu naturel (pour les eaux de voirie), intégrées aux procédés ou traitées en externe (pour les eaux collectées au niveau des aires de travail).
- ✓ Des bassins de tamponnement suffisamment dimensionnés permettront de limiter les débits de rejet au milieu naturel et donc de prévenir le risque d'inondation.
- ✓ Le site TRD est sur rétention globale. Toutes les surfaces du site susceptibles d'être exposées à des déversements accidentels seront étanchéifiées, et les installations de stockage et de dépotage seront mises sur rétention.
- ✓ Les zones de stockage de produits susceptibles de causer des pollutions accidentelles des eaux et du sol disposent de dispositifs de rétention dédiés.
- ✓ En cas d'incendie, les eaux d'extinction seraient collectées et dirigées vers les 2 bassins au sud-ouest du site, d'une capacité suffisante pour les retenir dans leur totalité.

**AIR**

↪ Caractéristiques de l'installation :

Le site TRD est actuellement à l'origine des rejets suivants :

- ✓ gaz de combustion issus des 2 chaudières fonctionnant au gaz naturel, d'une puissance totale inférieure à 1 MW,
 - ✓ émissions atmosphériques du laveur de gaz de l'atelier de neutralisation,
 - ✓ émissions diffuses de composés organiques volatils (COV) contenus dans les déchets liquides. Ces émissions sont susceptibles de se produire lors des phases de transfert, de regroupement, de traitement des déchets liquides,
 - ✓ dans une moindre mesure, les engins et camions circulant sur l'ensemble du site pour les opérations de chargement / déchargement et alimentés en gasoil ou gasoil non routier rejettent des gaz de combustion.
- ✓ Mesures préventives et évaluation de l'impact :
- ✓ Les installations de combustion sont de faible puissance et sont alimentées au gaz naturel, combustible considéré comme « propre », générant des quantités faibles de SO₂ et de poussières.
 - ✓ Les vapeurs de l'atelier acide/base, de l'atelier de pompage des GRV acides et basiques et des cuves de neutralisation sont collectées et traitées par un laveur de gaz.
 - ✓ Les quantités de COV susceptibles d'être émises par les cuves de stockage de déchets liquides resteront faibles, inférieures à 300 kg/an,
 - ✓ Dans le cadre de son projet, la société a opté pour des procédés ne générant pas d'émissions atmosphériques significatives.
 - ✓ L'aménagement de plusieurs ateliers et bâtiments réduira les risques d'envols de poussières et de produits légers.

 **CLIMAT**

- ✓ Recensement des émissions atmosphériques liées au projet à pouvoir de réchauffement

Les activités suivantes du site TRD sont à l'origine d'émissions de gaz à effet de serre :

- ✓ transport routier (CO₂, hydrocarbures) lié à l'acheminement des déchets et réactifs,
- ✓ combustion du gaz naturel au niveau des chaudières (CO₂ et vapeur d'eau).

De façon indirecte, le site est à l'origine de la formation d'ozone par les rejets diffus de Composés Organiques Volatils. Très réactifs dans l'atmosphère, les COV contribuent à la pollution photochimique. Celle-ci est caractérisée par la présence d'ozone issu de réactions chimiques entre les oxydes d'azote, les composés organiques volatils et le monoxyde de carbone sous l'effet du rayonnement solaire.

- ✓ Mesures préventives et évaluation de l'impact :
 - ✓ En ce qui concerne les transports, l'ensemble des véhicules de la société font l'objet de contrôles techniques réguliers obligatoires, permettant l'assurance du respect des normes en vigueur et limitant ainsi leur impact sur l'environnement.
 - ✓ Les actions entreprises pour maîtriser l'impact de la logistique sont notamment :
 - les véhicules transportant les déchets coupent systématiquement leur moteur sur les aires d'attente ainsi qu'au niveau de la station de rinçage,
 - les conducteurs du groupe ORTEC suivent une formation à la conduite économique,
 - une attention particulière est portée au suivi des consommations de carburant au sein du groupe ORTEC,
 - le bridage des poids lourds, permettant une diminution de la consommation de l'ordre de 1 à 2 L/100 km.
 - ✓ Les installations de combustion ne seront pas modifiées et resteront de puissance limitée (< 1 MW), ce qui limitera la consommation de gaz, et par conséquent les rejets en CO₂ dans l'atmosphère. Ces installations seront vérifiées périodiquement.



BRUIT

- ✓ Caractéristiques de l'installation :

Le bruit ambiant est principalement conditionné par :

- ✓ la circulation routière,
- ✓ l'activité industrielle de la zone d'activité.

L'habitation la plus proche est située au nord du site. Il s'agit de l'habitation de l'ancien responsable de maintenance initialement rattachée au site. Les autres habitations les plus proches sont ensuite implantées à environ 250 m au nord-ouest du site.

Les sources potentielles de nuisances sonores du site sont principalement :

- ✓ le trafic de camions, de véhicules légers, d'engins de manutention lié à l'activité de l'établissement,
- ✓ le dépotage et le rempotage des camions,
- ✓ les chaudières,
- ✓ les compresseurs d'air,
- ✓ les activités de transit, regroupement, et traitement,
- ✓ l'activité de l'atelier (opérations de réparation et d'entretien).

Les mesures acoustiques réalisées ne montrent pas de dépassement des valeurs limites fixées par l'arrêté du 23 janvier 1997 relatif à la limitation des bruits émis dans l'environnement par les installations classées pour la protection de l'environnement, que ce soit en limites de propriété ou au voisinage proche.

- ✓ Mesures préventives et évaluation de l'impact :
 - ✓ Les mesures acoustiques réalisées pour le site n'ont pas montré de dépassement des valeurs limites fixées par l'arrêté du 23 janvier 1997.
 - ✓ Des mesures seront réalisées tous les 3 ans afin de vérifier la conformité du site aux valeurs réglementaires.

DECHETS

✓ Inventaire des déchets :

Le site est spécialisé dans le transit, le regroupement et le traitement de déchets.

Toutefois, le site génère lui-même des déchets, les principaux étant :

- ✓ les eaux souillées,
- ✓ les déchets de maintenance,
- ✓ les DIB et emballages en mélange,
- ✓ les déchets de laboratoire.

✓ Elimination :

La nature des déchets restera inchangée par rapport à la situation actuelle.

Le site TRD veillera à ce que l'ensemble des déchets bénéficie d'une filière de valorisation ou d'élimination la plus adaptée à leurs caractéristiques.

Dans le cadre du système de management environnemental ISO 14001, le site TRD réalise un suivi des déchets générés. Le système actuel sera étendu pour le suivi des nouveaux déchets engendrés suite à l'évolution du site.

Dans l'attente de leur valorisation ou de leur élimination, les déchets seront conservés dans des conditions techniques assurant toute sécurité et garantissant la protection de l'environnement en toutes circonstances. Les eaux météoriques susceptibles d'être polluées par les déchets présents sur le site sont collectées et traitées.

Dans la mesure du possible, le site TRD limitera les quantités de déchets produits, notamment en effectuant des opérations de valorisation.

Les eaux souillées générées par les activités du site seront notamment traitées en interne suite à la mise en œuvre de ce projet.

Les DIB sont confiés à des collecteurs agréés puis à des sociétés extérieures autorisées pour la valorisation ou l'élimination, ce qui minimise l'impact sur l'environnement.

Les autres déchets générés par les activités de la société sont traités sur le site TRD.



TRAFIC

✓ Caractéristiques de l'installation :

Le site TRD est implanté au sein de la zone industrielle de Villers-Bretonneux.

L'accès au site se fait principalement depuis la rue du 8 mai 1945.

Les principaux axes routiers à proximité du site sont :

- ✓ la RD1029, à environ 750 m au nord,
- ✓ l'A29, à environ 750 m au sud, qui relie Amiens à Saint-Quentin,
- ✓ la RD23, à environ 950 m à l'ouest.

Suite aux évolutions projetées (augmentation des arrivées de déchets, suppression des départs d'eaux souillées pour traitement externe), le trafic routier engendré par l'activité dans sa configuration future représentera environ :

- ✓ 30 véhicules légers par jour pour le déplacement des employés, des activités connexes (visite, sous-traitance...),
 - ✓ 35 camions par jour pour l'activité liée aux déchets.
- ✓ Mesures préventives et évaluation de l'impact :

Au vu des comptages existants, l'impact des modifications projetées sur le trafic routier sera limité et pourra être considéré comme acceptable.



EFFETS CUMULES

Selon le portail de la préfecture de la Somme, aucun avis de l'autorité environnementale n'a été délivré pour un projet sur la commune de Villers-Bretonneux ou les communes du rayon d'affichage au cours de la période 2010 – 2015.

VOLET SANITAIRE DE L'ETUDE D'IMPACT

✓ Effets potentiels sur la santé

Au vu de l'Etude d'Impact, le fonctionnement des installations du site TRD engendre :

- ✓ des effluents aqueux,
- ✓ des rejets atmosphériques.

✓ Evaluation de l'impact sanitaire

L'inventaire des sources d'émission est synthétisé dans le tableau suivant :

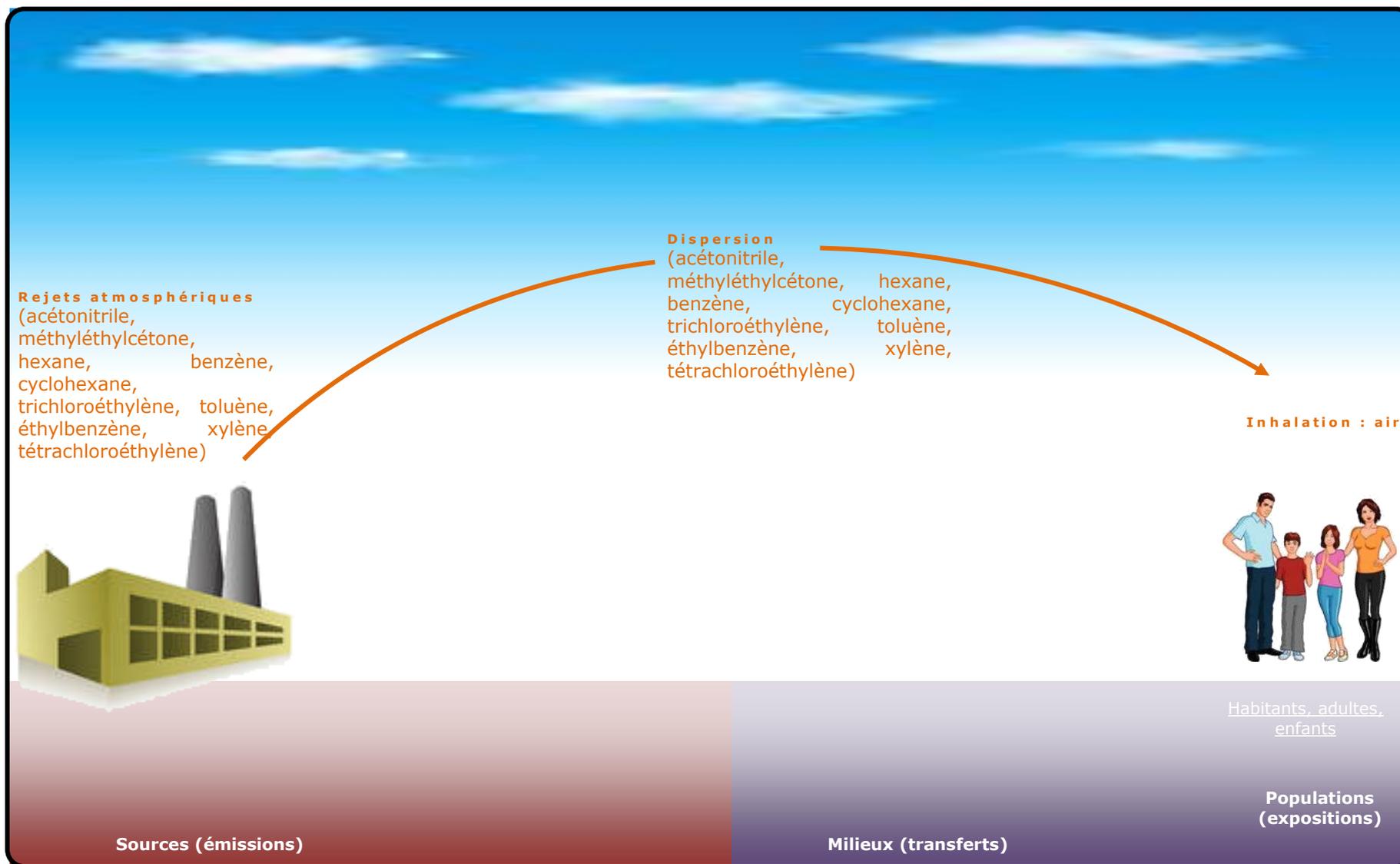
Milieux physiques	Emissions	Mode de traitement et de gestion	Mode de fonctionnement
Eaux de surface	Eaux industrielles	Réseau communal, puis STEP de Villers-Bretonneux puis milieu naturel	Normal
	Eaux sanitaires	Réseau communal, puis STEP de Villers-Bretonneux puis milieu naturel	Normal
	Eaux pluviales	Séparateur HCT puis milieu naturel (Ruisseau du Charme)	Normal
Air	Installations de combustion	/	Normal
	Cuves de stockage des déchets	/	Normal
	Laveur de gaz de l'atelier de neutralisation	Rejet canalisé	Normal

Au vu de la nature des rejets d'eau du site (pluviales, sanitaires et industrielles traitées en STEP), cette thématique n'a pas été approfondie dans la suite de l'évaluation des risques sanitaires.

Compte tenu des faibles puissances mises en œuvre (installations non classées au titre des ICPE) et du combustible utilisé (gaz naturel), les installations de combustion ne seront pas retenues dans la suite de l'étude.

En conclusion, les sources retenues comme susceptibles d'avoir un impact a priori non négligeable sur l'environnement et la santé sont les cuves de stockage de déchets susceptibles d'émettre des COV.

Le schéma conceptuel de la page suivante présente ces sources ainsi que les voies de transfert et modes d'exposition des populations alentours.



↪ Interprétation de l'état des milieux :

L'évaluation de l'état des milieux a été réalisée uniquement pour le milieu atmosphérique au vu des rejets du site TRD.

Les résultats des analyses réalisées dans le cadre de l'IEM montrent qu'à l'exception de quelques composés, il existe une différence significative par rapport à l'environnement local témoin, ce qui constitue une dégradation de l'état des milieux.

Cette différence peut être due aux activités du site TRD, mais également aux activités des sites à proximité ainsi qu'à la localisation et à la fréquentation des axes de circulation routière.

Toutefois, les résultats de ces analyses indiquent que l'état des milieux est compatible avec les usages.

↪ Evaluation globale du risque sanitaire

Compte tenu des évolutions limitées (en valeur absolue) et des conclusions de l'interprétation de l'état des milieux, aucune évaluation prospective du risque sanitaire n'a été menée.

ÉTUDE DES DANGERS

L'Etude des Dangers a permis de définir les principaux risques liés à l'exploitation des installations du site TRD. Les conclusions sont mentionnées ci-après :

- ↪ Le retour d'expérience sur des installations comparables à celles du site révèle que l'incendie et le déversement de liquides amenant une pollution sont les principaux risques liés à la collecte, au traitement, à l'élimination et à la récupération de déchets.
- ↪ L'analyse des produits qui sont mis en œuvre sur le site indique que ces derniers présentent des caractéristiques pouvant donner lieu à des risques d'intoxication, de pollution, d'incendie, d'explosion, de réaction exothermique avec dégagement de vapeur toxique, de rayonnements ionisants.
- ↪ L'analyse des risques menée a permis d'identifier les principaux risques liés à l'exploitation du site TRD.

Au regard des résultats de l'analyse préliminaire des risques et des modélisations de certains scénarios menés sur le site TRD, il apparaît que 4 scénarii sont susceptibles d'engendrer un accident majeur entraînant des effets à l'extérieurs du site. La synthèse de ces accidents majeurs est présentée dans le tableau ci-dessous :

Accident Majeur AM		Commentaires	Nature des produits impliqués	Types et distances d'effets
AM1		Fumées de l'incendie de déchets dans l'atelier de démantèlement des GRV	Déchets chlorés	<i>Information confidentielle visée par l'Annexe II-A de l'instruction gouvernementale du 6 novembre 2017 relative à la mise à disposition et aux conditions d'accès des informations potentiellement sensibles pouvant faciliter la commission d'actes de malveillance dans les installations classées pour la protection de l'environnement</i>
AM2		Vapeurs toxiques suite à un épandage de solvant chloré dans l'alvéole 4	Solvants chlorés	
AM3	1	Fumées de l'incendie de déchets dans l'alvéole 2	Déchets chlorés et azotés	
AM3	2	Fumées de l'incendie de déchets dans l'alvéole 5	Déchets toxiques	

- ↵ Concernant les risques extérieurs, il n'y a pas d'activité industrielle à proximité susceptible d'avoir des conséquences sur le site.

Au vu de l'éloignement et/ou de la disposition par rapport aux installations sur le site des infrastructures routières, aériennes, ferroviaires, fluviales et maritimes, le risque d'effets dominos vers le site est négligeable.

- ↵ Les risques naturels susceptibles d'engendrer des effets dominos sur les installations du site seront ceux liés à la foudre, mais le respect de la réglementation idoine permet d'écarter ce risque.

Des mesures techniques et organisationnelles sont effectives sur le site afin d'éviter que les événements, cités dans l'analyse des risques, ne se produisent et d'en limiter les conséquences.

La liste des dispositifs de sécurité constitue une information confidentielle visée par l'Annexe II-A de l'instruction gouvernementale du 6 novembre 2017 relative à la mise à disposition et aux conditions d'accès des informations potentiellement sensibles pouvant faciliter la commission d'actes de malveillance dans les installations classées pour la protection de l'environnement

NOTICE D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

L'effectif du site TRD est de 25 personnes.

Le personnel du site TRD dispose de sanitaires et vestiaires en nombre suffisant ainsi que de salles de repos.

De plus, il dispose des équipements de protection individuelle suivants :

- ↪ vêtements de travail,
- ↪ chaussures de sécurité,
- ↪ bouchons d'oreille,
- ↪ gants,
- ↪ casques,
- ↪ lunettes de protection,
- ↪ masques adaptés.

Les salariés du site TRD reçoivent plusieurs formations (incluant les recyclages associés), notamment :

- ↪ sauveteurs-secouristes du travail (SST),
- ↪ équipier incendie,
- ↪ habilitation électrique,
- ↪ cariste (catégorie 3),
- ↪ chimie,
- ↪ CACES 4 et 9 (R372M),
- ↪ chauffeurs PL.

Le personnel est suivi régulièrement par les services de la Médecine du Travail.

Enfin, la société ORTEC SERVICES ENVIRONNEMENT possède un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail qui se réunit tous les trimestres.